

DÉPARTEMENT
DU VAL D'OISEARRONDISSEMENT
DE
PONTOISE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

CANTON DE
L'ISLE-ADAM

VILLE DE L'ISLE-ADAM

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

Séance du : Vendredi 24 mars 2023

CONVOCATION

Date : 17 mars 2023
Affichée le : 17 mars 2023

Nombre de conseillers :

En exercice : 33
Présents : 27
Votants : 33
Pouvoirs : 6
Absent : 0

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Affichée et mise en ligne le :
31 mars 2023DÉLIBÉRATION MISE EN LIGNE SUR
LE SITE INTERNET DE LA VILLE LE :
3 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi vingt-quatre mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

Etaient présents : Mme Julita SALBERT – M. Michel VRAY – Mme Claudine MORVAN LE BREC'H – M. Joël MOREAU – Mme Agnès TELLIER – M. Bruno DION – Mme Aurélie PROCOPPE – M. Morgan TOUBOUL – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Alphonse PAGNON – Mme Sylvie BRIÈRE – Mme Annie PARAGE – M. François DELAIS – Mme Virginie GRANTE – M. Loïc LEBALLEUR – Mme Cécile PIGNOL – Mme Nathalie GEORGE-GOURET – M. Michel GINOUX – Mme Danièle DEBOUT-LEBLANC – M. Rodolphe MIET – Mme Sophie ALEXANDRE-CARBON – Mme Sophie GUILHAUME – M. Julien DOLFI – Mme Carine PELEGRIN – M. Edwin LEGRIS – Mme Claudine MULLER.**Absents représentés**M. Jean-Dominique GILLISPouvoir à M. Michel VRAY
Mme Carole BOULANGERPouvoir à Mme Julita SALBERT
Mme Gaëlle DEMARSPouvoir à Mme Cécile PIGNOL
M. Gérard BRUNELPouvoir à M. Joël MOREAU
M. Thierry MALHERBE.....Pouvoir à M. Rodolphe MIET
M. François RAMPON.....Pouvoir à M. Alphonse PAGNON**Secrétaire de séance :** Mme Julita SALBERT

Délibération : n° 2023-03-18

OBJET : MODIFICATION DES TARIFS DE LA SALLE DE SPECTACLE DE LA SCÈNE ADAMOISE.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu la délibération du 9 décembre 2022 approuvant les tarifs de la Scène Adamoise applicables depuis le 1^{er} janvier 2023.

Considérant qu'il apparait aujourd'hui nécessaire de modifier les tarifs de la Scène Adamoise, modifications décrites ci-après :

	Associations adamoises	Associations extérieures	Autres organisateurs
1 jour	374 €	695 €	1 500€
2 jours consécutifs	531 €	853 €	2 500€
3 jours consécutifs	795 €	1 391 €	3 300€

Forfait 1 technicien régisseur (son, éclairage) : 210 € (6h maximum et 62,50 € par heure supplémentaire à partir de la 7^{ème} heure)

Ménage caution : 510 €

Caution pour la location : 1 550 €

La billetterie et la sécurité sont à la charge de l'organisateur (Agent SSIAP obligatoire).

La Ville se tient à disposition des associations pour proposer des intervenants.

Tarif suivant la nature des spectacles pour la saison 2023-2024 organisés par la Scène adamoise :

A	50€
B	45€
C	40 €
D	35€
E	30 €
F	25 €
G	20 €
H	15 €
I	10 €

Tarif jeunes de 6 à 18 ans et étudiants : - 40 %

Tarif enfants de moins de 6 ans : gratuit

Tarif applicable au personnel communal : tarif réduit – 40%

- Tarif spécifique spectacle enfants :

Adulte et plus de 14 ans : 10 €

Enfants jusqu'à 14 ans : 6 €

- Tarifs spécifiques aux écoles :

Billetterie :

Écoles adamoises : 4€ / enfant

Écoles non adamoises : 5,50€ / enfant

Location de la salle :

Écoles adamoises : 1 gratuité /an puis tarif association soit 374€

Écoles non adamoises : tarif associations extérieures soit 695€

Après avis de la Commission des Finances en date du 14 mars 2023,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

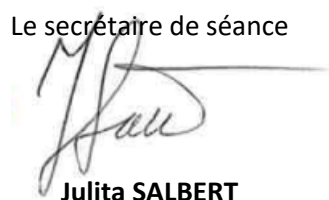
- **approuve** les modifications des tarifs de la salle de spectacles la Scène Adamoise.
- **dit** que ces nouveaux tarifs sont applicables à compter de leur approbation par le Conseil Municipal.

Pour extrait certifié conforme,


Sébastien PONIATOWSKI

Le Maire,

Le secrétaire de séance


Julita SALBERT